

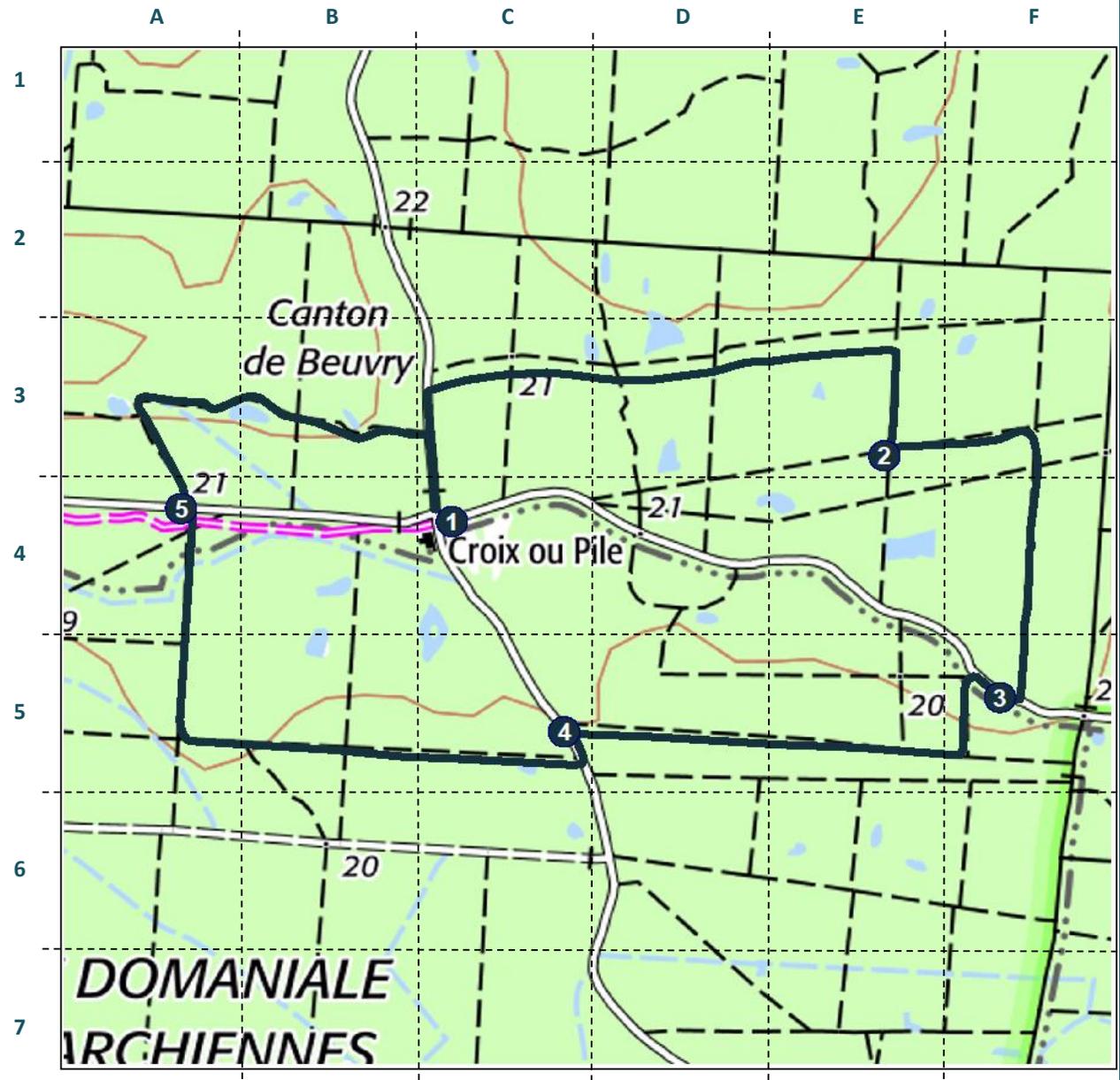
Circuit de Croix-ou-Pile

(3 Km 700 - 1 h 15)

Départ : Chemin du Fiot Bouche MARCHIENNES

1. Quittez le carrefour, suivez la rue du Ghien et empruntez à droite le premier chemin forestier. Longez et traversez mares et fossés. Après 600 m, le sentier effectue un coude à droite.

2. A l'intersection, continuez à gauche puis à droite (bien suivre le balisage) pour aboutir sur une route forestière macadamisée (le chemin forestier du Flot Bouché). Partez à droite.
3. Quelques mètres plus loin, quittez la route à gauche. Prenez de nouveau à droite et continuez tout droit.
4. Empruntez la route forestière à gauche sur 75 m puis à droite le sentier, commun avec l'itinéraire du GR 121 balisé en rouge et blanc. Après 300 m, tournez à droite en suivant le chemin.
5. Traversez la route et prenez en face jusqu'à une mare. Virez à droite vers une seconde mare puis rejoignez la rue de Ghien. Retrouvez à droite le carrefour de la "croix-ou-pile".





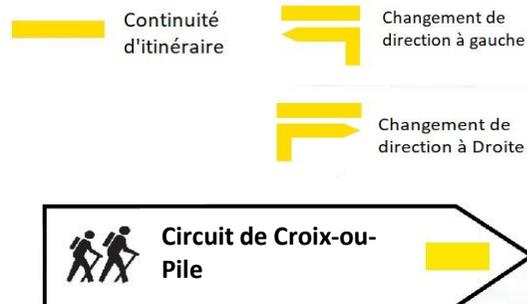
Circuit de Croix-ou-Pile

(3 Km 700 - 1 h 15)

Départ : Chemin du Fiot Bouche MARCHIENNES

Suivez le guide!

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



Avis du Randonneur :

*Circuit familial au sein de la forêt domaniale de Marchiennes, à parcourir en toute saison. L'intérêt réside dans les nombreux fossés et mares abritant une faune et flore remarquables bien qu'insoupçonnées.
La présence de l'eau rend cependant difficile la progression en période de pluie.
Se chausser en conséquence. Balisage jaune*

- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers
- Protégez la faune, la flore et l'environnement; emportez vos déchets.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires(améliorations, déviations pour cause de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou fiche), contactez le DEPARTEMENT du NORD, Direction de l'environnement, hôtel du Département 59047 LILLE CEDEX (+33 3 59 73 58 14) ou faites une déclaration SURICATE : <https://sentinelles.sportsdenature.fr/>